

**Intervention de Laëtitia Petitjean,  
coordinatrice de la commission nationale de la politique de la jeunesse à l'APF**

En tant que représentante de jeunes en situation de handicap, nous souhaiterions qu'une attention particulière soit apportée à nos besoins et nos attentes dans toutes les politiques définies par l'Union Européenne.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, nous souhaiterions une garantie sur la base de l'égalité avec les autres étudiants ou stagiaires, dans l'accès à toutes les propositions faites aux autres jeunes.

En effet, nous rencontrons de nombreux obstacles en matière de mobilité, ce qui restreint nos capacités à voyager, à étudier, à nous former, à travailler.

Seul un acte fort, lancé par l'Union Européenne, permettrait de garantir une participation sociale aux loisirs, à la citoyenneté.

Une réelle politique d'inclusion passe par ces préalables qui ne sont en réalité que l'expression de droits et de libertés fondamentales.

Il est important de développer davantage le dialogue social avec les jeunes pour leur permettre de s'engager comme acteurs à part entière dans la construction et le développement d'une politique européenne réellement inclusive pour une Europe ouverte à tous.